

Communiqué

Candidature à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique

(Session 2011)

Le ministère de l'éducation informa ceux qui désirent se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique (session 2011) :

- que le dépôt des candidatures à cet examen s'effectue du Lundi 22 Novembre 2010 au Samedi 11 décembre 2010 inclus,
- que les imprimés de candidature sont à leur disposition au commissariat régional de l'éducation la plus proche de leur lieu de résidence.

Conditions d'inscription :

Tout candidat désirant se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique doit remplir les deux conditions suivantes :

- avoir poursuivi, conformément aux programmes officiels de l'enseignement de base jusqu'à la neuvième année entièrement accomplie,
- ne pas dépasser l'âge de 18 ans au 15 Septembre 2010 c'est-à-dire, être né après le 14 Septembre 1992.

Constitution du dossier de candidature :

Le candidat est tenu de déposer directement au commissariat régional de l'éducation concerné le dossier de candidature au plus tard le samedi 11 décembre 2010 comportant les pièces suivantes :

- 1- une demande de candidature dûment remplie,

- 2- un extrait des registres d'état civil,
- 3- une copie de certificat de scolarité certifié conforme attestant que le candidat a poursuivi régulièrement l'enseignement de base général ou technique jusqu'à la neuvième année accomplie,
- 4- 3 enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Remarque :

Toute demande de candidature parvenue après le délai fixé ou ne comportant pas l'une des pièces exigées, sera rejetée.